

MOBILITÉ

Un plan mobilité pour optimiser vos déplacements

Adopté fin 2019, le plan de mobilité associe partenaires publics et privés, associations, habitants et entreprises. Programmé pour les six ans à venir, il permet de programmer des actions en matière de déplacements afin d'améliorer les conditions de vie sur le territoire.

Pourquoi un plan de mobilité ?

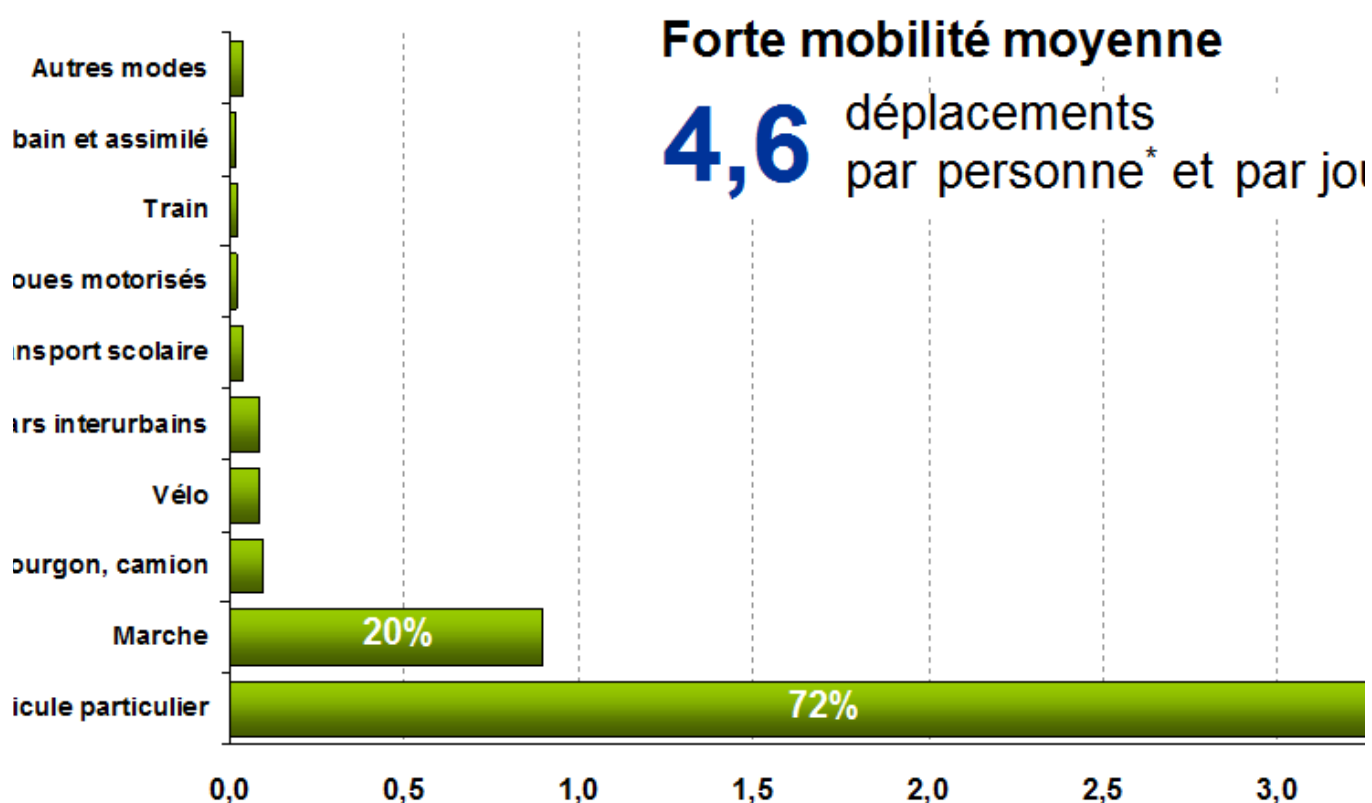
Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet est compétente pour répondre aux enjeux de mobilité sur notre territoire. Concrètement, cela permet d'engager des actions pour améliorer les conditions de déplacements, réduire la part de la voiture individuelle ou encore diminuer l'empreinte carbone de la mobilité.

Répondre aux besoins d'un territoire qui bouge

En 2017, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a mené une enquête sur les déplacements en milieu peu dense auprès de 1.620 personnes. Ce diagnostic dessine les contours d'un territoire dynamique et fournit une grille de lecture commune pour envisager des actions concrètes.

x modes principalement utilisés

enquête déplacement - personnes enquêtées âgées de 5 ans et plus (effectif : 1619)

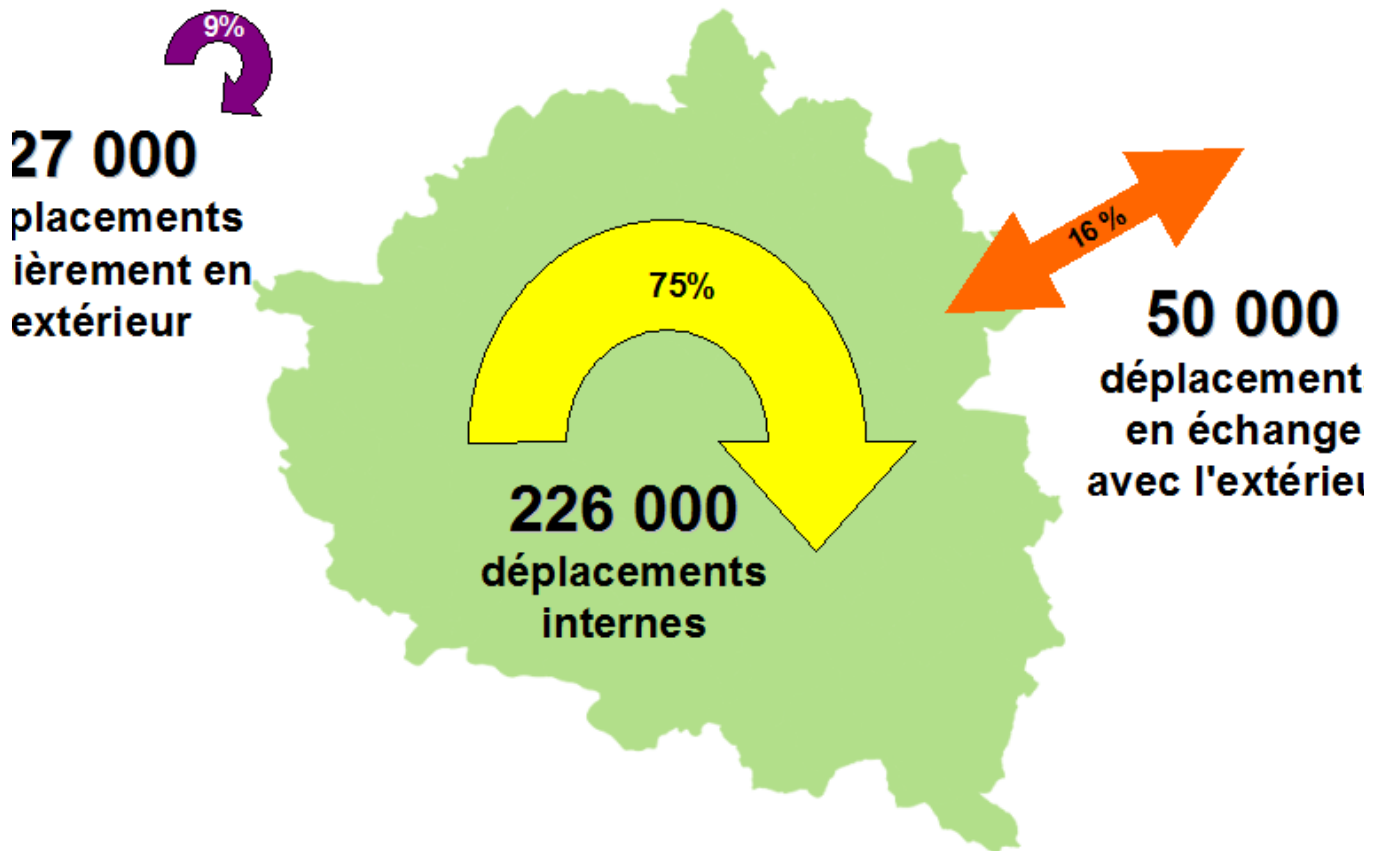


Mobilité quotidienne individuelle, selon les modes

(nombre moyen de déplacements par personne* et par jour)

* Personnes âgées de 5 ans et plus

placements en très grande majorité effectués avec le véhicule personnel



**303 000 déplacements effectués chaque jour
par les résidents de Gaillac Graulhet Agglomération**

303 000 déplacements effectués chaque jour par les résidents de l'agglomération, 75% sont des déplacements internes

Description détaillée de l'enquête sur les déplacements

Forte mobilité moyenne individuelle : 4,6 déplacements par personne et par jour.

Deux modes de déplacements principalement utilisés :

- Véhicule particulier : 72%
- Marche : 20%
- Fourgon, camion : moins de 5%
- Vélo : moins de 5%
- Cars interurbains : moins de 5%
- Transport scolaire : moins de 1%
- 2 ou 3 roues : moins de 1%
- Train : moins de 1%
- Bus urbain et assimilé : moins de 1%
- Autres modes : moins de 5%

Base : enquête déplacement – personnes enquêtées âgées de 5 ans et plus (effectif : 1619).

Sur 303000 déplacements effectués par les résidents de Gaillac Graulhet Agglomération :

- 75%, soit 226000 déplacements internes
- 16%, soit 50000 déplacements en échange avec l'extérieur

- 9%, soit 27000 déplacements entièrement en extérieur

Quelles actions concrètes pour vos déplacements ?

Trois orientations stratégiques et opérationnelles ont été définies :

- Proposer des déplacements alternatifs sécurisés, confortables et compétitifs
- Créer du lien social grâce à une dynamique qui mixe offres demobilité, voirie et déplacements
- Conforter la culture de la mobilité durable sur le territoire

Une dizaine d'actions vont être engagées dans les années à venir :

Développer les infrastructures piétonnes et cyclables sécurisées et confortables
 Communiquer sur les offres alternatives à disposition sur le territoire
 Optimiser les réseaux de transport collectifs existants
 Proposer une plateforme communautaire et sociale de covoiturage
 Sensibiliser et accompagner les scolaires à l'usages des modes actifs
 Accompagner les actions en faveur de la mobilité dans les entreprises

SERVICES



Service Mobilité

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet – Técou – BP
 80133
 81604 Gaillac cedex

Email

05 63 83 61 61



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
GAILLAC -
GRAULHET**

Técou BP 80133 -
81604 - GAILLAC
Cedex

Accueil du public :
Du lundi au jeudi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h30
Vendredi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h00

